

**Procès-verbal de la séance
du Conseil Communal d'Oron
tenue le lundi 16 mars 2015
à la grande-salle d'Ecoteaux**

Présidence : M. Alain Maibach
Scrutateurs : M. Pierre-André Maillefer
M. Rémy Stuby
Secrétaire : Mme Lorraine Bard

Le Président du Conseil, Monsieur Alain Maibach, ouvre la première séance de l'année 2015 du conseil communal à 20h. Il souhaite la bienvenue aux Conseillères et Conseillers, ainsi qu'aux membres de la Municipalité. Puis le Président s'adresse aux représentants de la presse: Mme Prodoliet pour le Régional, M. Richard pour le Courrier et M. Fernandez pour le Messenger.

Le Président donne lecture de l'ordre du jour
--

1. Appel
2. Assermentation de Mme Bouvier, suite à la démission de M. Mathieu.
3. PV de la séance du 1^{er} décembre 2014
4. Communication du bureau
5. Communication de la Municipalité
6. Nomination d'un suppléant à la Commission des Finances
7. Nomination d'un scrutateur suppléant au bureau du Conseil Communal.
8. PREAVIS MUNICIPAL N° 01/2015
Crédit pour l'étude pour l'aménagement d'un giratoire au carrefour de la Route de Bulle et de la Route de Palézieux à Oron-la-Ville.
9. PREAVIS MUNICIPAL N° 02/2015
Règlement des sépultures et des cimetières
10. PROPOSITION JEAN-LUC SCHWAAR
Projet de modification du Règlement du Conseil communal
11. PROPOSITION DU BUREAU
Constitution de Commissions thématiques
12. Divers et propositions individuelles

Appel

- 61 Conseillers sont présents sur 67. Le quorum étant atteint, le Président ouvre formellement la première séance de l'année.

Assermentation de Mme Bouvier Danielle suite à la démission de M. Mathieu Jean-Pierre

- **Le Président du Conseil** donne lecture de la prestation de serment.
- **Mme Danielle Bouvier** prête serment et devient officiellement membre du Conseil Communal.
62 conseillers sont présents suite à cette assermentation.

PV du 1^{er} décembre 2014

- **Le Président du Conseil** demande s'il y a des corrections/modifications. Aucune remarque n'est formulée sur le procès-verbal. Le PV sera archivé tel quel.

Communication du bureau

- **Le Président du Conseil** indique qu'il n'y a pas de communication.

Communications de la Municipalité

- **M. Philippe Modoux, Syndic** souhaite la bienvenue aux Conseillers, aux collaborateurs et à la Presse. Il annonce la convention d'exploitation avec Biogaz à Palézieux, l'opération est terminée et l'installation chez les Frères Ramseyer est opérationnelle depuis 3 semaines.
- Comptoir d'Oron du 16 au 19 avril 2015.
- Deux semaines après le Comptoir, il y aura la Cantonale des Pompiers avec animation le vendredi soir et les concours le samedi en journée. Le Président du Comité d'organisation est M. David Platel.
- Le vin « Clos d'Oron » a obtenu le label « Terravin », seuls 5% des vins vaudois ont ce label.

Nomination d'un membre suppléant à la commission des Finances

- **Le Président du Conseil** indique qu'il faut nommer un membre suppléant à la commission des Finances.
- **M. Thierry Cuénoud**, Président de la commission des Finances, propose Mme Anne-Cécile Uldry
- **Le Président du Conseil** demande à Mme Uldry, si elle accepte ce poste
- **Mme Anne-Cécile Uldry** confirme que oui.

Mme Anne-Cécile Uldry est nommée par acclamation membre suppléante de la commission des Finances

Nomination d'un scrutateur suppléant au bureau du Conseil communal

- **Le Président du Conseil** indique que suite à la démission de M. Mathieu, il faut nommer un nouveau scrutateur suppléant pour le bureau du Conseil. Il demande s'il y a des propositions ?
- **M. Michel Delavy** propose Mme Rosemarie Moullet.
- **Le Président du Conseil** demande à Mme Moullet si elle accepte ce poste.
- **Mme Rosemarie Moullet** accepte.

Mme Rosemarie Moullet est nommée par acclamation scrutatrice suppléante au bureau du Conseil communal

PREAVIS MUNICIPAL N° 01/2015 **Crédit pour l'étude pour l'aménagement d'un giratoire au carrefour de la Route de Bulle et de la Route de Palézieux à Oron-la-Ville.**

- **Le Président du Conseil** procède à une lecture simplifiée du préavis.
- **M. Florian Meyer**, Président de la commission ad hoc, donne lecture du rapport de la commission chargée d'étudier le préavis.
- **M. Thierry Cuénoud**, Président de la commission des Finances, résume le rapport de sa commission.
- **Le Président du Conseil** remercie les membres des commissions pour le travail effectué et ouvre la discussion sur ce préavis et les rapports de commissions.
- **Mme Rosemarie Moullet** est allée voir le site internet de la commune hier et a constaté que les rapports pour la séance de ce soir n'étaient pas en ligne. Elle demande pourquoi les rapports ne sont pas rendus dans les délais.
- **Le Président du Conseil** précise que les rapports ont été remis dimanche dernier à la Municipalité et il y a eu un dysfonctionnement pour la mise sur le site internet.
- **M. Frédéric Etter** et d'accord qu'il y a des gros problèmes de circulation sur la Rte de Palézieux et au centre d'Oron-la-Ville. Pourquoi un giratoire qui nécessitera d'accorder la priorité à gauche, ce qui ne résoudra pas tous les problèmes ?
- **M. Daniel Sonnay, Municipal** constate que celui qui arrivera d'Oron-le-Châtel devra la priorité à celui de la Rte de Palézieux; il devra de ce fait ralentir. Il demande si M. Etter a la même vision des giratoires que lui.
- **M. Frédéric Etter** confirme qu'il a certainement la même vision des giratoires, mais pour celui qui viendra de la Rte de Palézieux, il devra la priorité à celui venant de Moudon. Il demande si une autre solution qu'un giratoire est envisagée ?
- **M. Daniel Sonnay, Municipal** : un giratoire est une bonne solution, avec un céder le passage, celui qui viendra d'Oron-le-Châtel devra fortement ralentir. Si autre idée se fait jour, elle est la bienvenue.
- **M. Frédéric Etter** demande si d'autres propositions ont été demandées au bureau d'études.
- **M. Daniel Sonnay, Municipal** : non uniquement un giratoire.
- **M. Georges Locher** venant d'Oron-le-Châtel ajoute qu'il a constaté que le matin/soir, il y avait une grande file de voiture sur la Route de Palézieux. Un giratoire s'est construit à Chexbres et aujourd'hui il y a une plus grande fluidité du trafic; il s'agit donc d'une bonne solution.

- **M. Philippe Demierre** constate un grand développement dans notre commune; la création d'un giratoire est « un emplâtre sur une jambe de bois » et il faut voir plus loin. Il propose par exemple l'étude d'une route d'évitement.
- **M. Daniel Sonnay** répond : « il faut avoir les pieds sur terre »; il a de la peine à imaginer un pont passant au-dessus d'Oron-la-Ville ou une route de contournement, et les finances de la commune ne le permettent pas. Il faut absolument améliorer ce carrefour.
- **M. Philippe Demierre**: on en n'est pas encore au stade de la construction. Mais il faudrait voir pour une étude avec d'autres solutions, notamment du fait du développement des magasins situés à la Rte de Lausanne.
- **M. Philippe Modoux, Syndic**: une route de contournement avait déjà été pensée à cause du passage à niveau de Châtillens et cela n'a pas abouti. Ce projet de giratoire pourra amener une certaine fluidité du trafic. Si le projet de développement à Palézieux-Gare voit le jour, nous allons passer de 5'000 habitants à 7'000 habitants et le but sera de passer de la route au rail.
- **M. Markus Pichler** revient sur une phrase indiquée dans le rapport de commission ad hoc, au sujet de l'augmentation des constructions. Il précise que le problème ne vient pas uniquement de notre commune, mais c'est toute une région qui se développe. Il invite la Municipalité à trouver une solution pour la Place de la Foire afin d'éviter cette circulation de pendulaires.
- **M. Florian Meyer** est d'accord avec M. Pichler, car en effet c'est un problème régional. Il faut promouvoir les déplacements à mobilité douce et l'accessibilité aux transports publics.
- **Le Président du Conseil** : la parole n'étant plus demandée, l'objet est soumis au vote.

Résultat : le Préavis 01/2014 est accepté par 59 oui, 1 non et 1 abstention.

PREAVIS MUNICIPAL N° 02/2015 Règlement des sépultures et des cimetières
--

- **Le Président du Conseil** procède à une lecture simplifiée du préavis.
- **M. Emmanuel Pechin**, Président de la commission ad hoc, donne lecture du rapport de la commission chargée d'étudier le préavis.
- **Le Président du Conseil** remercie les membres de la commission pour le travail effectué et ouvre la discussion sur ce préavis et le rapport de commission.
- **M. Jean-Luc Kissling, membre de la Commission ad hoc**, revient sur les questions posées dans le rapport et il aimerait des réponses.
- **M. Philippe Modoux, Syndic**, précise que le règlement a été repris sur la base cantonale. « Art. 10.a », si il n'y a plus de place dans le cimetière, les tombes sont enlevées, mais pas avant 25 ans. « Art. 18 », il ne s'agit pas de la même spécification pour le Columbarium de Châtillens, car il n'y a pas de réservation possible et uniquement qu'une place.
- **M. Jean-Luc Kissling** remercie pour ces réponses, mais n'est pas satisfait pour « l'Art 10.a »; il propose la mention « durée minimale de 30 ans » par un amendement.
- **M. Frédéric Etter** ne comprend pas cet amendement.
- **M. Jean-Luc Kissling**: si l'article est laissé tel que présenté, les tombes sont supprimées à partir de 30 ans.
- **M. Florian Meyer** demande si les tombes à la ligne ne posent pas un problème de confession.
- **M. Philippe Modoux, Syndic**: il s'agit d'une compétence municipale. C'est impossible de mettre les tombes dans tous les sens.

- **Le Président du Conseil** clôt la discussion comme la parole n'est plus demandée, et propose de passer aux votes de l'amendement de M. Kissling pour commencer et ensuite au préavis.

Amendement Kissling « Art. 10.a, durée minimale de 30 ans » est accepté par 22 oui, 8 non et 19 abstention.

Résultat: le Préavis 02/2015 est accepté à l'unanimité.

PROPOSITION DE JEAN-LUC SCHWAAR
Projet de modification du Règlement du Conseil Communal

- **Le Président du Conseil** indique que l'introduction du système d'élection à la proportionnelle en 2016, oblige la modification de notre Règlement du Conseil Communal. Il donne lecture de l'art. 113 du Règlement du Conseil, qui indique qu'il faut l'appui de 5 membres pour l'entrée en matière. Il demande à l'assemblée s'il y a 5 membres d'accord pour cette entrée en matière.
- Plus de 5 membres lèvent la main. Le Président du Conseil passe la parole à M. Jean-Luc Schwaar pour la présentation du projet de modification du Règlement du Conseil Communal.
- **M. Jean-Luc Schwaar** donne une explication générale sur le projet de modification de Règlement du Conseil Communal en précisant que le nombre actuel de membres du Conseil était régis par la convention de fusion.
- **Le Président du Conseil** remercie M. Schwaar pour cette explication et ouvre la discussion. La parole n'est pas demandée, il passe au vote.

Résultat : l'entrée en matière sur le projet de modification de Règlement du Conseil Communal est acceptée par 60 oui et 1 abstention.

PROPOSITION DU BUREAU
CONSTITUTION DE COMMISSIONS THEMATIQUES

- **Le Président du Conseil** mentionne que depuis 2013, plusieurs réunions, dans le cadre d'un groupe de travail ouvert à tous, ont eu lieu afin de présenter le projet de ce soir. Il demande le soutien de 5 membres du Conseil afin d'entrer en matière sur ce sujet et de pouvoir modifier le Règlement du Conseil Communal
- Plus de 5 membres du Conseil lèvent la main; il passe la parole à M. Schwaar pour une explication.
- **M. Jean-Luc Schwaar** donne une explication générale sur la constitution de commissions thématiques en précisant que si le Conseil Communal accepte cette proposition, une commission ad hoc sera nommée afin d'établir un rapport pour le prochain Conseil.
- **Le Président du Conseil** remercie M. Schwaar pour cette explication et ouvre la discussion.
- **M. Fabrice Chollet** aimerait l'avis de la Municipalité sur ce sujet et il se soucie de savoir si ce sera toujours les mêmes personnes qui traiteront des mêmes sujets.
- **M. Jean-Luc Schwaar** indique que le Bureau du Conseil reste libre dans son choix de désigner les commissions. Le principe des commissions thématiques, c'est qu'elles seront spécialisées dans un domaine.
- **M. Philippe Modoux, Syndic** : au Grand Conseil, les commissions thématiques existent, mais elles traitent toujours les mêmes sujets. L'appui à la Municipalité peut être utile mais les

compétences restent à l'Exécutif. Il précise qu'un énorme travail s'est fait en 3 ans, sans les commissions thématiques.

- **M. Philippe Taillens** a bien entendu les paroles de la Municipalité, mais il pense que les commissions thématiques seront utiles sans faire de la co-gestion.
- **M. Jean-Luc Schwaar** : le projet de commission thématique est bien cadré, voir le document présenté ce soir, car le rôle de chacun est clairement défini dans ce projet.
- **Le Président du Conseil** clôt la discussion comme la parole n'est plus demandée et propose de passer au vote.

Résultat: l'entrée en matière sur la proposition de constitution de commissions thématiques est acceptée par 45 oui, 4 non et 12 abstentions.

Divers et propositions individuelles

- **Le Président du Conseil** ouvre la discussion.
- **M. Jean-Luc Schwaar** félicite la Municipalité pour la traversée piétonnière de Palézieux-Village, depuis la maison de commune jusqu'à la gare. Il remarque néanmoins le manque de trottoirs et de signalisation depuis le passage piéton à côté de l'arrêt de bus jusqu'à l'Auberge communale, et de plus ce tracé n'a pas été déneigé cet hiver. L'accès à la laiterie est également très dangereux et il y a un problème de parcage à cet endroit, des voitures étant constamment garées sur le carré jaune marqué d'une croix en face de l'Auberge. Vers l'école, les modérateurs de trafic n'ont aucune efficacité et les voitures ne respectent pas le passage piéton.
- **M. Daniel Sonnay, Municipal** indique que le projet de la modification de la traversée de Palézieux-Village sera bientôt présenté dans un préavis, mais qu'il y aura des gros travaux à prévoir.
- **Mme Céline Dovat** demande à la Municipalité si les promoteurs des bâtiments vers la laiterie sont au courant des nuisances de la laiterie ?
- **M. Olivier Sonnay, Municipal** confirme que oui.
- **M. Pierre-André Maillefer** revient sur le parking de chez Fluid Automation Systems, à Palézieux-Gare; à l'époque, il avait fait opposition pour son agrandissement; il constate aujourd'hui qu'il manque toujours un panneau d'interdiction de tourner à gauche.
- **M. Daniel Sonnay, Municipal** répond que les autorités cantonales ne sont pas d'accord et qu'il faut laisser comme ça.
- **M. Pierre-André Maillefer** précise que cette demande faisait partie intégrante de son opposition.
- **M. Frédéric Etter** : au sujet de la zone 30 km/h à Oron-la-Ville, il pose le constat suivant: "Pas gagné en sécurité mais plutôt perdu". Les gens ne connaissent pas les règles. Il demande une meilleure signalisation de cette zone.
- **M. Daniel Sonnay, Municipal** constate que M. Etter n'est pas le premier à faire cette remarque. Il rencontre M. Brun demain et il va lui reparler notamment du panneau interdiction de tourner à gauche pour l'accès au parking de chez Fluid Automation Systems à Palézieux-Gare
- **M. Frédéric Etter** demande pourquoi les passages piétons dans la zone 30 km/h ont été supprimés.
- **M. Christophe Rebetez** précise qu'il est possible de les laisser.
- **M. Daniel Sonnay, Municipal** est conscient que la cohabitation entre piétons et véhicules n'est pas facile et qu'il faut essayer de sensibiliser la population.
- **M. Daniel Jordil** demande si les zones 30 km/h sont légalisées par le canton.

- **M. Daniel Sonnay, Municipal:** oui elles sont légalisées.
- **M. Frédéric Etter** indique l'ordonnance point 4, pour les passages piétons.
- **M. Thierry Cuénoud** fait partie d'une société locale et demande des clarifications au sujet de la location de salle avec mention « première gratuité ».
- **Mme Danielle Richard, Municipale:** lors de la première demande de location de salle dans l'année, elle est gratuite. Mais il y a des abus, donc une clarification va être faite. Elle demande à M. Cuénoud dans quel sens cette phrase avait été comprise.
- **M. Thierry Cuénoud** n'a pas le courriel sous les yeux, mais trouvait les dispositions confuses.
- **Mme Danielle Richard, Municipale,** précise que ce n'est pas la même chose pour une location s'il s'agit d'une journée ou d'une soirée.
- **M. Florian Meyer** revient tardivement sur le préavis 01/2015. Il est surpris du montant indiqué dans le document car il travaille chez TRANSITEC et n'a pas estimé ce montant.
- **M. Daniel Sonnay, Municipal,** précise que ce montant vient d'un autre bureau d'étude.
- **M. Pierre-André Maillefer** est surpris du comportement de la gendarmerie qui laisse passer des véhicules dans le sens interdit à l'endroit de la boulangerie Maillard à Oron-la-Ville, comme c'est le cas d'un véhicule qui le fait quasi tous les matins. Il demande aussi si c'est la gendarmerie qui effectue ou effectuera des contrôles dans la zone 30km/h.
- **M. Philippe Modoux, Syndic:** des contrôles ont été faits et 75% des gens respectent la zone; seules 4 infractions allaient en dessus de 20km/h de dépassement.
- **M. Philippe Tonacini** remercie la voirie pour son travail de déneigement durant cet hiver. Il demande où en est la rénovation/transformation de la « verrue » au centre d'Oron-la-Ville (= transformation du bâtiment de l'Hôtel de Ville).
- **M. Olivier Sonnay, Municipal** répond que c'est compliqué avec le promoteur de l'Hôtel-de-Ville. Les travaux ont été arrêtés la première fois sur demande de la commune et la seconde fois pour atteinte au monument historique. Des conditions ont été transmises et le chantier a repris depuis 1 mois, sans pour autant d'activités sur le site. La Commune attend toujours le dossier de mise à l'enquête pour la partie restaurant.
- **M. Florian Meyer** donne une précision sur les zones 30km/h: pendant une année, il n'y a pas de répression possible.
- **M. Philippe Demierre** revient sur l'acceptation de l'entrée en matière sur le Règlement du Conseil Communal et sur le nombre de membres. Il propose que la commission chargée d'étudier cette proposition fasse un sondage anonyme concernant le nombre de membres, car recruter du monde pour constituer une liste n'est pas simple, expérience faite.
- **Le Président du Conseil** est conscient que recruter du monde n'est pas facile. L'arrivée de la proportionnelle va changer beaucoup de choses.
- **M. Philippe Demierre:** une enquête anonyme donnerait une idée sur le nombre de membre.
- **Le Président** a pris note.
- **M. Jean-Luc Kissling** remercie également la voirie pour le travail de cet hiver.
- **Mme Antoinette Décastel** s'inquiète de la traversée des Thioleyres qui est dangereuse: les véhicules passent vite, surtout aux heures de pointe.
- **M. Michel Delavy** constate que nos villages sont « sales » et il n'y a plus d'eau chaude à la salle de gym à Oron-la-Ville.
- **M. Daniel Sonnay, Municipal,** demande des précisions sur le mot « sales ».
- **M. Michel Delavy:** beaucoup de déchets par terre, notamment à la Route du Flon, ou n'importe où sur le territoire de la commune.
- **M. Thierry Ménetrey, Municipal,** a pris note pour les douches.
- **M. Pierre-André Maillefer** constate que les CFF suppriment les poubelles, les bords de routes sont remplis de déchets et depuis l'entrée en vigueur de la taxe au sac; d'autre part, les déchets du VOG (matières sèches transportées par les eaux usées) ont augmenté.

- **M. Daniel Jordil** demande où seront compensées les 10 places de parc devant la laiterie de Palézieux-Village qui seront perdues suite à la construction des bâtiments.
- **M. Olivier Sonnay, Municipal:** ces places de parc sont privées et le sujet a été abordé avec les Retraites populaires; un arrangement sera peut-être possible avec eux pour la laiterie.
- **Le Président du Conseil** clôt ce point de l'ordre du jour.

Il remercie les membres d'être venus nombreux et leur souhaite une bonne fin de soirée.

La séance est levée à 21h50.

Procès-verbal accepté par le Bureau du Conseil, le 31 mars 2015

	Au nom du Conseil Communal	
Le Président		La Secrétaire
		
Alain Maibach		Lorraine Bard